

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 16 FEVRIER 2022

N° 2023-04-04

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf février deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

| |
|--|
| <p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 13</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 17 Exprimées par pouvoirs : 18 Total (mini 19) : 35</p> <p>Quorum atteint</p> |
|--|

Délégué-es présents-es

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix chacun)

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix chacun)

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Nicolas DARAGON à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Agnès ROSSI à Pierre COMBES, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX, Danielle TOUCHE à Corinne MOULIN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Christelle RUYSSCHAERT à Kevin QUEYREL, Philippe CAHN à Éric RICHARD, Roland PEYRON à Pascale ROCHAS, Yann TRACOL à Michel ROLLAND, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Jean-Jacques MONPEYSEN à Lionel TARDY.

Délégué excusé : Sébastien BERNARD

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Jean-Christophe CAMP est nommé secrétaire de séance.

Objet : Lavande et tilleul, c'est naturel ! La coopération au service de deux filières emblématiques des Baronnies provençales – redéfinition du projet et du plan de financement (programme LEADER Une Autre Provence 2015-2022)

| Montant des dépenses PnrBP | 2023 | 2024 |
|----------------------------|------------|------------|
| Fonctionnement | 4 625,22 € | 2 943,33 € |
| Investissement | | |

| Coût global prévisionnel | Dépenses | Recettes |
|--------------------------|-------------|-------------|
| | 37 843,27 € | 30 274,72 € |

Rapport :

La Présidente expose,

Par délibération n°2021-11-06 du 3 décembre 2021, le bureau syndical du Parc a approuvé un projet portant sur le financement d'actions de connaissance et de valorisation autour du tilleul et de la lavande.

Toutefois, il est apparu nécessaire de reconsidérer le projet au vu de plusieurs évolutions :

- L'émergence de la volonté de faire reconnaître les « paysages olfactifs et poétiques de la lavande » au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet a abouti à suspendre le volet « lavande » du projet initial et à envisager une coopération entre différents Parcs naturels régionaux de la Région SUD dans le cadre de la programmation Leader
- L'élaboration d'un plan filière PPAM par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au sein duquel il sera possible de financer un certain nombre d'actions envisagées, notamment en termes de communication

Il est donc proposé de reprendre seulement certaines actions initialement prévues portant sur :

- L'animation de groupes de travail en continuité avec les groupes précédemment animés (autour de la ressource et de l'arbre, de la valorisation territoriale, des innovations possibles) ;
- L'innovation autour de l'aubier et de la poudre de feuille de tilleul ;
- La mise en place de journées de sensibilisation autour de la cueillette et de la taille du tilleul, afin d'attirer de nouveaux cueilleurs et, en lien avec des formations plus professionnalisantes menées par le CFPPA de Nyons ;
- L'accompagnement des professionnels de la filière afin de les inciter à se restructurer autour d'outils communs de promotion et de commercialisation, mais pour lesquels des financements spécifiques seront recherchés.

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

| Dépenses (TTC) | | Recettes | |
|---|--------------------|---|--------------------|
| Animation du dispositif (chargés de projet « innovation et prospective », chargé de mission « patrimoines culturels et culture ») | 27 347,01 € | Europe (FEADER) Programme LEADER Une Autre Provence 2015-2022 | 24 219,70 € |
| Charges indirectes (15% masse salariale) et frais de déplacements (5% masse salariale) | 5 469,40 € | Contrepartie nationale | 6 054,92 € |
| Innovation autour de la poudre et de l'aubier de tilleul | 3 776,86 € | Parc naturel régional des Baronnies provençales (autofinancement) | 7 568,65 € |
| Journées de sensibilisation | 1 250,00 € | | |
| TOTAL | 37 843,27 € | TOTAL | 37 843,27 € |



Délibération

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n°2021-11-06 du 3 décembre 2021
- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures 1-2-1 (expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux d'un paysage de senteurs et de saveurs), 1-4-3 (partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire), 2-1-3 (construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée économique, sociale et environnementale)
- ◆ Considérant l'importance des productions de la filière PPAM, et notamment du tilleul en termes de caractérisation du territoire des Baronnies provençales,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le nouveau budget et le plan de financement prévisionnel de l'action
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

